

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Ce document comporte 7 pages au total. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET N°1 :

Décrivez ce jardin (Giverny) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent.

Remplacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.



Plan du jardin

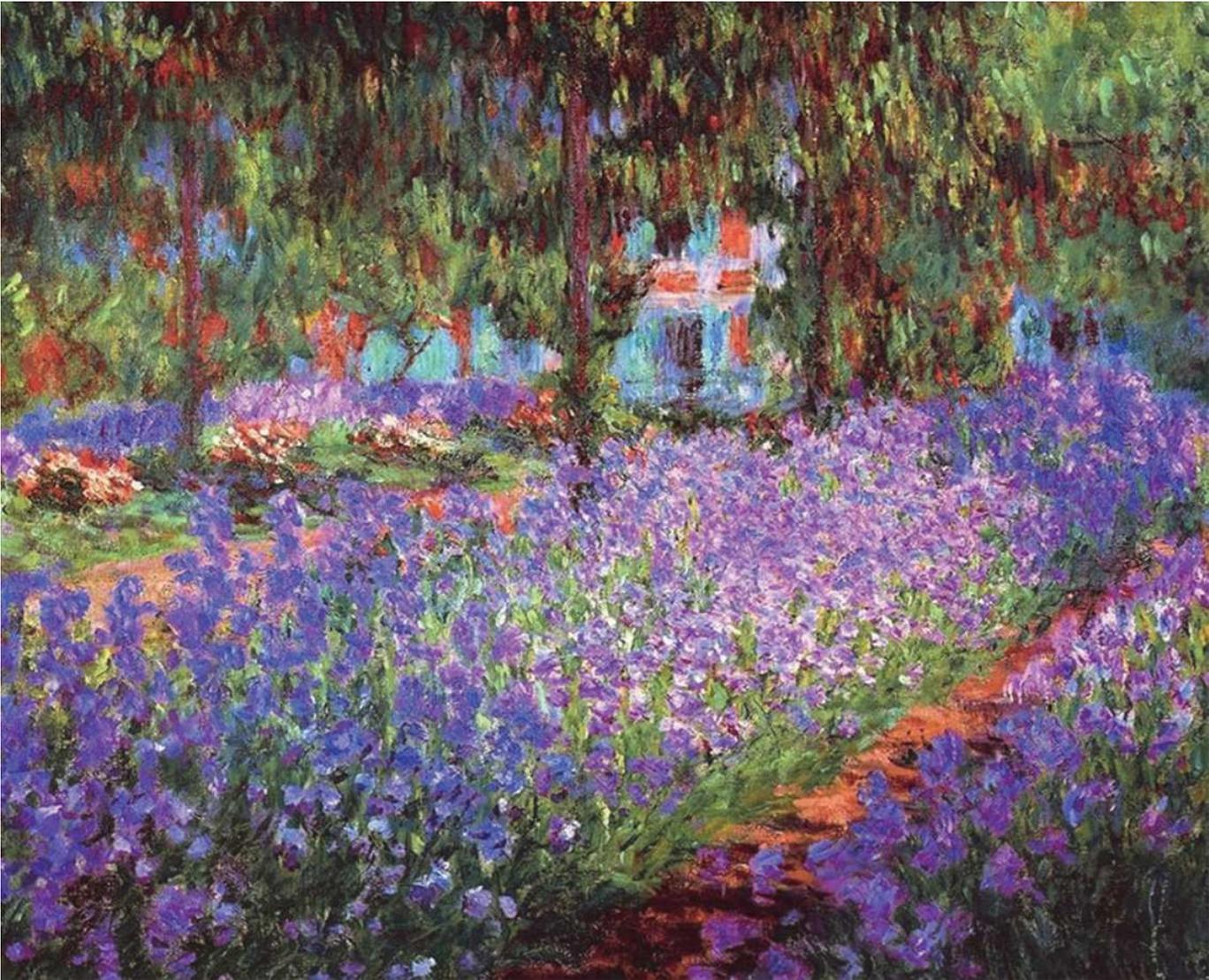


Vue aérienne 2022



Vue aérienne









Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Ce document comporte 8 pages au total. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET N°2 :

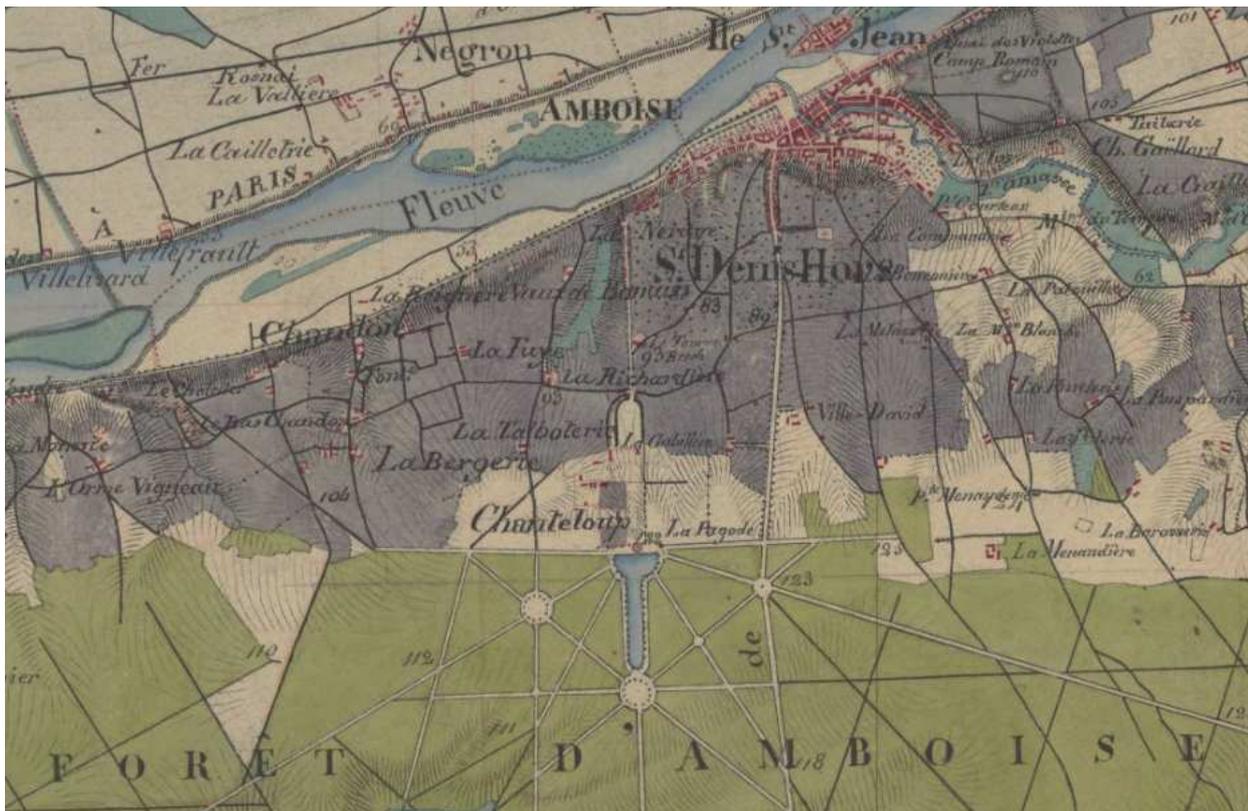
Décrivez ce jardin (la Pagode de Chanteloup et son parc) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent.

Replacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.



Vue aérienne



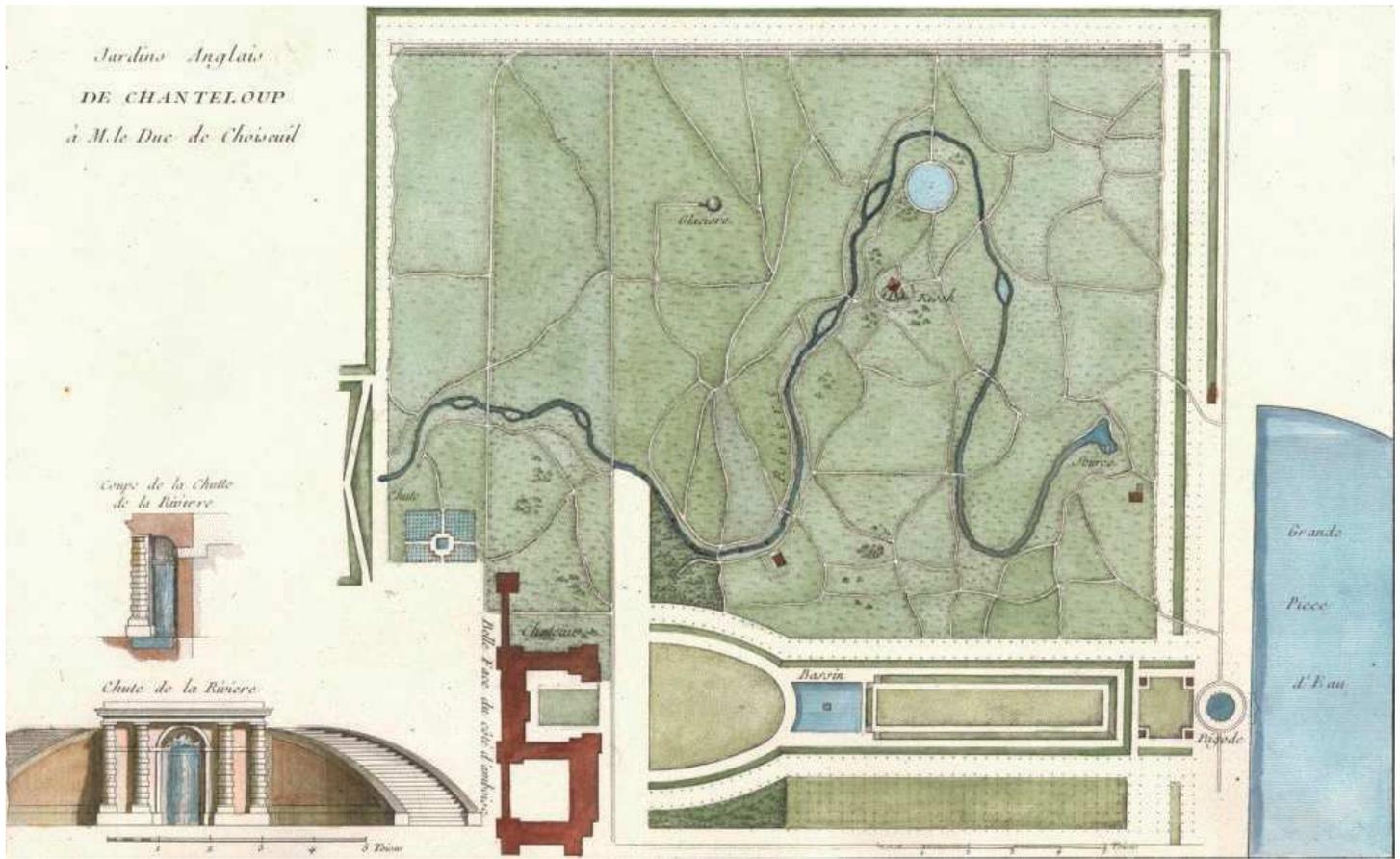


Carte de l'état-major – environ de Paris (1818-1824)



Photographie aérienne 2023

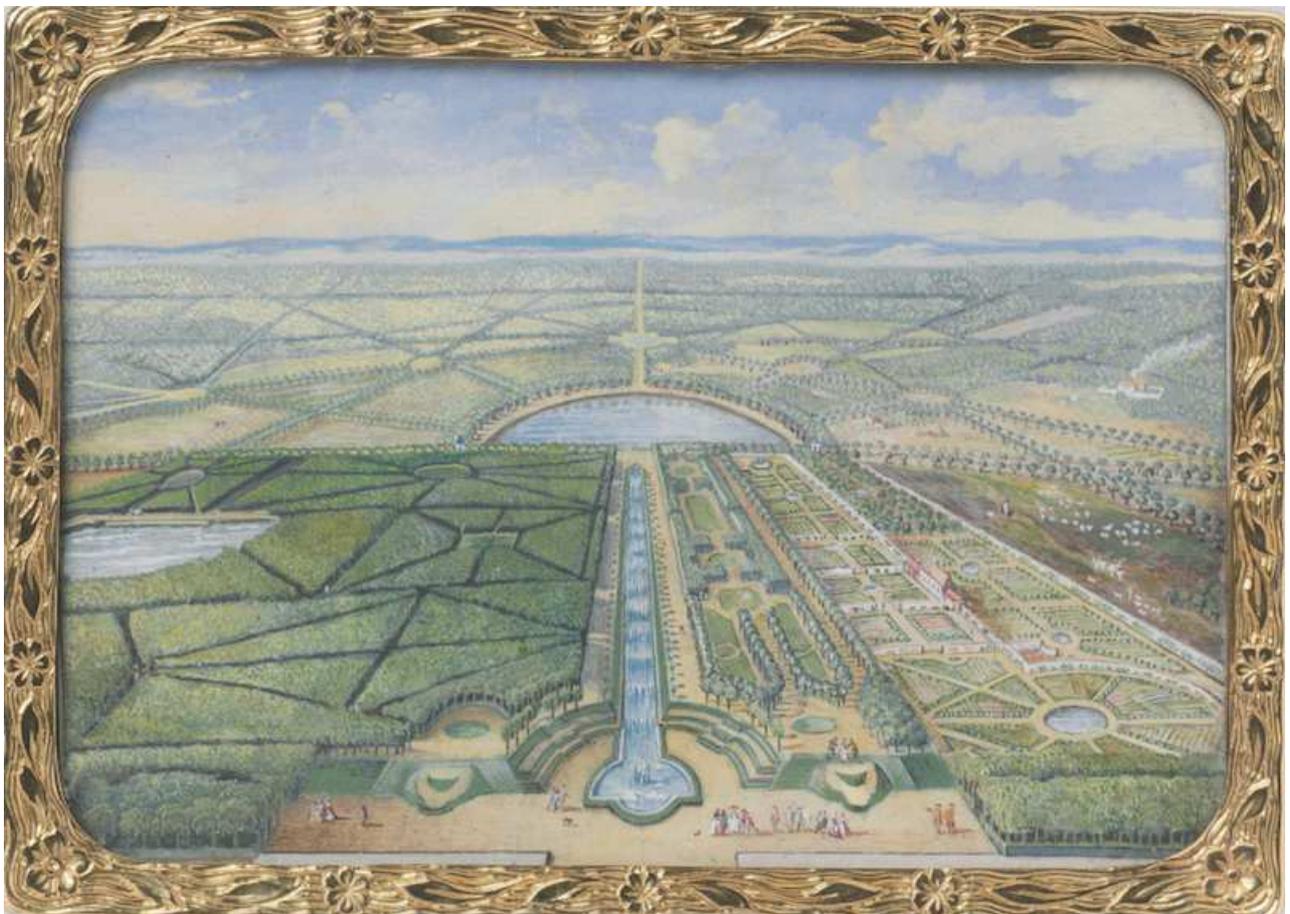




Le jardin anglais de Chanteloup - Georges-Louis Le Rouge

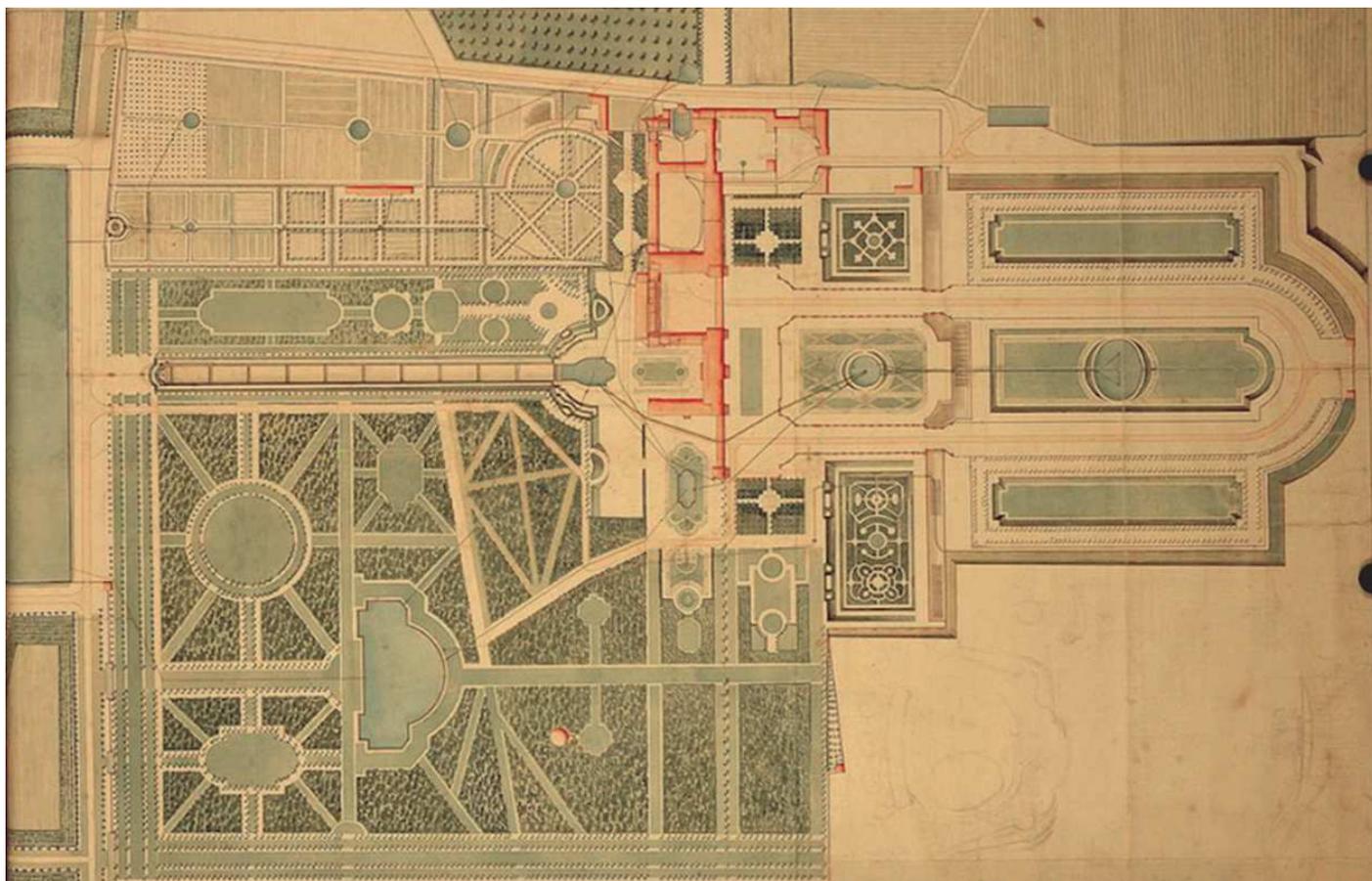


Tabatière avec vues du domaine de Chanteloup Miniatures, 1767



Tabatière avec vues du domaine de Chanteloup Miniatures, 1767





Attribué à Louis-Denis Le Camus, vers 1770

Grand plan du domaine, du château, et des jardins réguliers de Chanteloup, collection Thierry André



Château de Chanteloup

Nicolas Perignon (1726–1782)

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

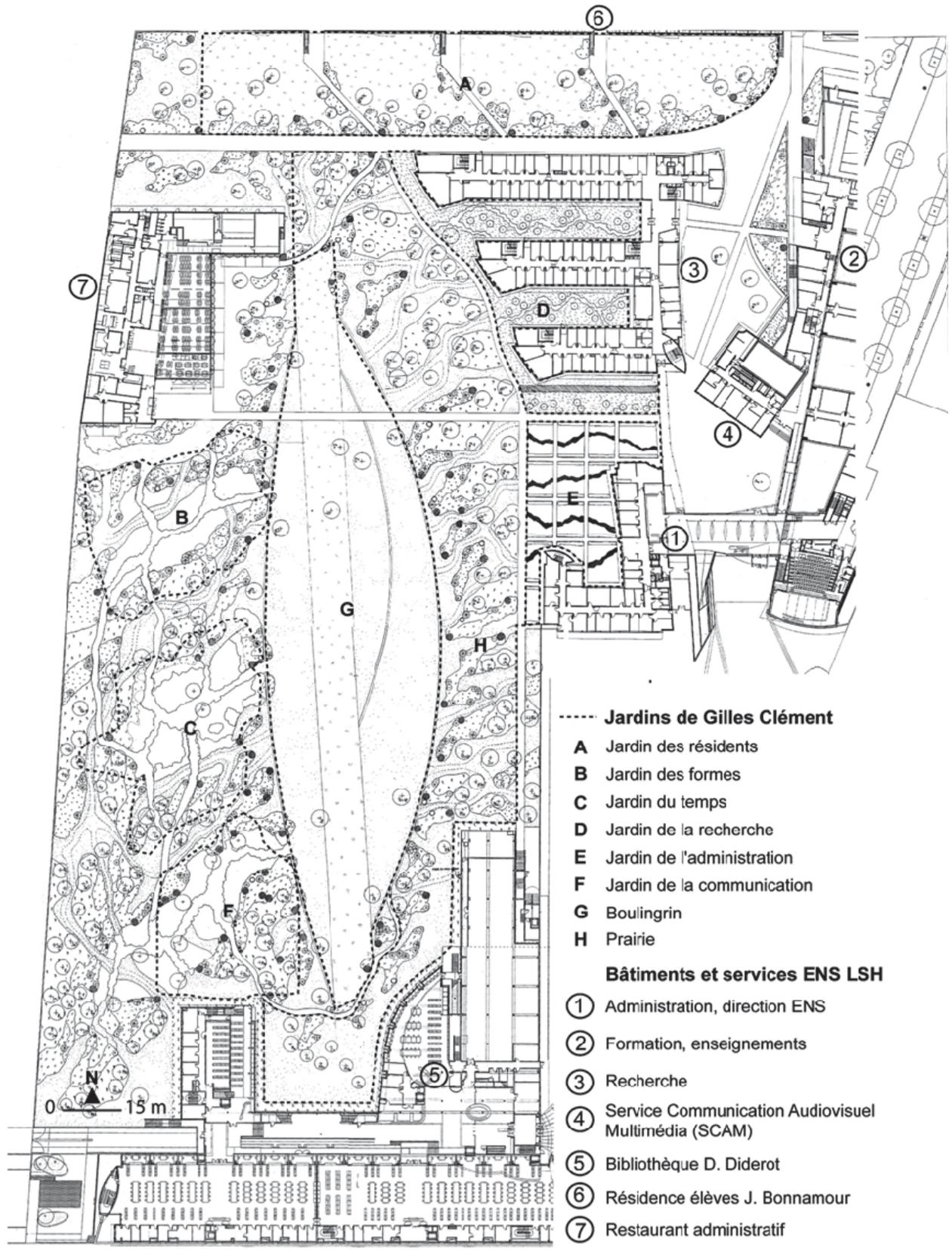
- Ce document comporte 6 pages au total. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET N°3 :

Décrivez ce jardin (Ecole Normale Supérieure de Lyon) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent.

Remplacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.





Source : D'après le plan de plantation initial ENS Lettres et Sciences Humaines, Bibliothèque de recherche associée, atelier Acanthe, avril 1999, échelle :1/200 ème; Crédit : Paul Arnould, ENS Lyon, UMR 5600 EVS; Adapatation numérique : H. Parmentier, ENS Lyon, UMR 5600 EVS, ISIS.

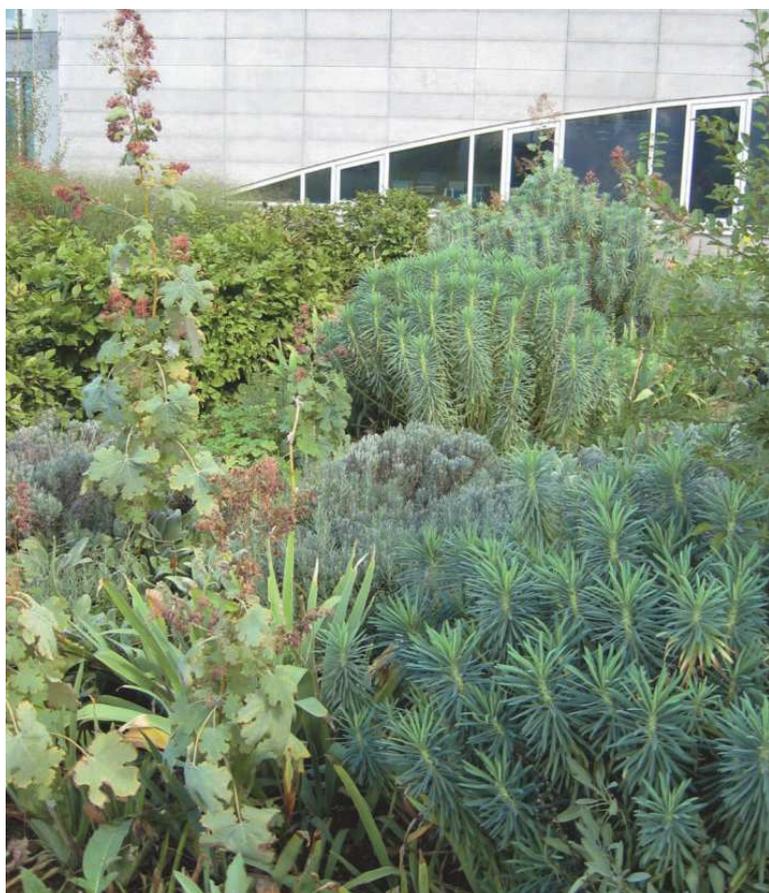
site de l'École normale supérieure Lettre et Sciences humaines, 2000
Plan de plantation initial et implantation des bâtiments et services



Vue plongeante vers le sillon central



Jardins de la Recherche



Jardins de l'Administration



Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

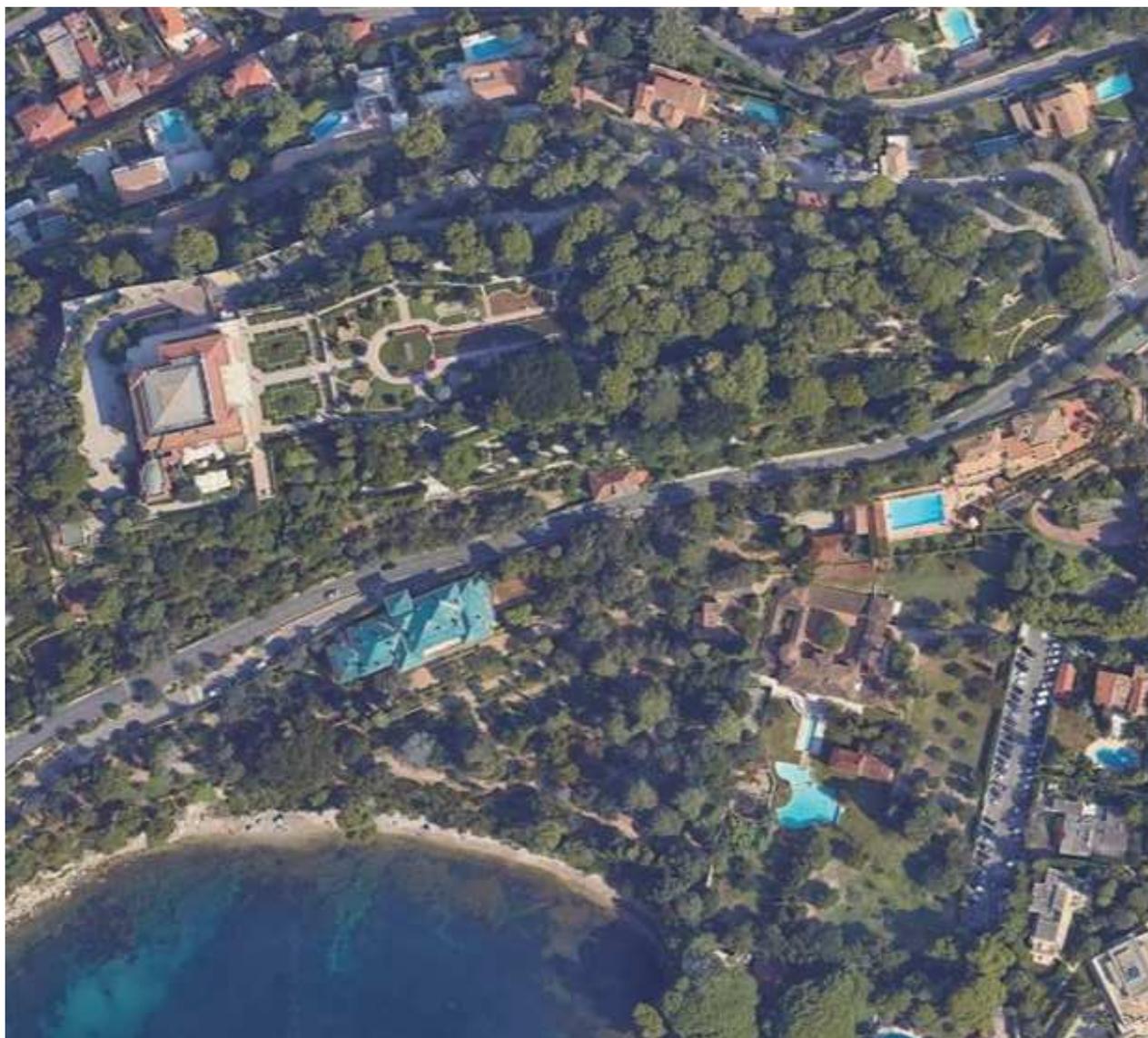
- Ce document comporte 9 pages au total. Veuillez signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET N°4 :

Décrivez ce jardin (Villa Ephrussi de Rothschild) à l'aide de l'iconographie fournie et analysez les éléments qui le composent.

Remplacez-le ensuite dans la chronologie de l'histoire de l'art des jardins.





Vue aérienne 2024

